

## BUDGET 2023 : SUR LA BONNE VOIE



Malgré un contexte difficile avec l'augmentation des factures d'énergie et une conjoncture fortement inflationniste, Saint-Leu peut se prévaloir d'indicateurs qui traduisent la bonne gestion municipale profitable aux Saint-Loupiens

Le 7 février dernier, le conseil municipal a voté le budget 2023. **Un budget qui implique un triple objectif : une maîtrise constante des charges de fonctionnement, un programme d'investissement exigeant et des pratiques saines de la gestion de la dette.** Comme l'a souligné Sandra Billet, « *Notre budget est à la mesure du programme que nous déroulons pour les Saint-Loupiens. Il est fidèle à nos engagements de responsabilité dans un contexte difficile où nous devons aussi préserver notre capacité d'investissement* ».

Dans les faits, il s'agit pour la ville de faire face à :

- Un niveau d'inflation de 6 à 7 % sur un an
- Une facture d'énergie démultipliée (gaz x 4 et électricité x 2 par rapport à 2019)
- Un coût croissant de la masse salariale : mesures catégorielles de hausses du SMIC et du point d'indice de 3,5% nécessaires pour les agents municipaux
- La fin du versement de la dotation nationale de péréquation (DNP) par l'État : 307 k€ en 2021, 90 k€ en 2022 et 0 € en 2023
- Une hausse des charges financières de près de 200 k€ en 2023 en raison de l'emprunt structuré et des emprunts à taux variables contractés avant 2018

## DES INDICATEURS DE BONNE GESTION

Reste que pour la municipalité, ce budget répond aux enjeux structurels en rapport avec ses ambitions raisonnées et raisonnables :

- **Baisse** de 30% de la dette et de l'endettement (moyenne basse des collectivités de même strate)
- **Stabilisation** des taux communaux d'imposition depuis 2008
- **Recherche systémique** de subventions pour les projets engagés
- **Maintien** du soutien au tissu associatif local
- **Optimisation** des charges de fonctionnement

Autant d'actions décisives qui font dire à Pascal Rochoux, adjoint au maire délégué Finances et Contrôle de gestion, que « **la gestion responsable des finances de la ville lui permet de maintenir le cap tout en fixant de nouvelles perspectives : en poursuivant l'investissement, en continuant à optimiser la gestion de la dette et en maîtrisant les dépenses de fonctionnement, conformément aux objectifs du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB).** »